

UNIVERSITE DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 1982

9H30 SALLE DU CLUB 200

CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT-LOUIS-MAILLET

PRESENTS

CLAUDE GAUDREAU, PRÉSIDENT
 HERVÉ BELZILE
 GAÉTAN BOSSÉ
 BLANCHE BOURGEOIS
 PAUL BOURQUE
 NORMAND CARRIER
 PAUL CASTONGUAY
 DONALD DURANT
 GILBERT FINN
 JOCELYNE LOSIER

PRESENTS

YVON OUELLETTE
 VICTOR RAÏCHE
 ARSENE RICHARD
 JEAN-GUY RIOUX.
 JACQUES ROBICHAUD
 ANNE-MARIE SAVOIE
 BERNARD VALCOURT
 LÉONARD LEBLANC, INVITÉ
 GILLES LONG, SECRÉTAIRE

EXCUSES: JEAN CHIASSON; BRIAN NEWBOLD; LÉON RICHARD; MÉDARD
 COLLETTE, INVITÉ

ABSENTS: IVAN ROBICHAUD

TABLE DES MATIERES

	PAGE
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT.....	3
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
4. CORRESPONDANCE.....	3
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-820619	3
6, AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	3
7, RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-820924.....	4
8, AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	
8.1 INSCRIPTIONS 82-83	4
8.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT	4
8.3 OCCUPATION DE L'ÉDIFICE TAILLON	4
8.4 CONVENTIONS COLLECTIVES.....	5
8.5 REUNION DE LA CESPM.....	5
8.6 20E ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	5
8.7 CENTRE EN TECHNOLOGIE MICRO-ÉLECTRONIQUE.....	6
8.8 CUM: CONGÉS.....	6
8.9 CUSLM: PISCINE SEMI-OLYMPIQUE.....	7
8.10 C U S	7
9, MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS	8
10, ANNUAIRE 82-84.....	8
11. INSCRIPTIONS 82-83.....	9
12. ETATS FINANCIERS 81-82.....	9

13, AUTRES

13.1 AVIS DE MOTION	9
13.2 LETTRE D'UN PROFESSEUR, ADRESSEE AU RECTEUR	10
14. PROCHAINE REUNION	10
15. CLOTURE	10
ANNEXE A	11
ANNEXE B	18
ANNEXE C	20

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h30. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres, M. le Président signale la présence de Mme Blanche Bourgeois, qui en est à sa première réunion, et de M. Jacques Robichaud dont le mandat a été reconduit jusqu'au 30 juin 1985.

Deux étudiants n'ont pas encore été nommés, soit ceux du CUM et du CUSLM.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

M. le Secrétaire fait lecture de l'avis de convocation en date du 3 septembre 1982.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A la rubrique "Autre", ajouter Avis de motion.

RESOLUTION 01-CGV-820925

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Jocelyne Losier "Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

4. CORRESPONDANCE

- Lettre de William P. Boucher (1982 08 20) indiquant que Mme Blanche Bourgeois a été nommée pour représenter l'Association des Anciens et Amis du campus de Moncton, en remplacement du Dr Roland Maurice.
- Lettre de Gilles Long (1982 08 26) accusant réception de la précédente.
- Lettre de Jean-Guy Rioux (1982 08 05) informant le Conseil que M. Jacques Robichaud a vu son mandat reconduit par l'APCUS.
- M. le Président informe les membres que le président de la SANB lui a écrit à trois reprises au cours de l'été. Il fera lecture desdites lettres lorsque le Recteur fera son rapport relatif à l'occupation de l'édifice Taillon

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-820619 Correction:

Page 6, avant-dernier paragraphe, au lieu de "(30 ans", il faut lire (3) ans.

RESOLUTION 02-CGV-820925

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Yvon Ouellette "Que le procès-verbal CGV-820619 soit adopté tel que modifié." Vote unanime ADOPTE.

6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

Selon M. le Président, il n'y a pas de points à soulever pour l'instant. S'il y en avait, ils viendront plus tard à l'ordre du jour.

8.7 Centre en technologie micro-électronique

M. Léonard LeBlanc décrit le projet.

Le projet conjoint dont il est question est pour l'établissement d'un centre en technologie micro-électronique à la University of New Brunswick (UNB) et l'Université de Moncton. Pour assurer l'infrastructure dudit Centre, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada accepterait de verser une somme maximale de 1 million de dollars (200 000\$ par an) sur une période de cinq(5) ans. Le Centre fonctionnerait à titre de compagnie à but non lucratif selon le régime des articles 6 et 18 de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick.

Les objectifs sont les suivants:

- a) fournir un service d'experts--conseils à l'industrie pour étudier les possibilités d'application de la micro-électronique;
- b) servir de centre régional de diffusion des renseignements sur la micro-électronique et son application auprès de l'industrie;
- c) fournir un appui technique à l'industrie pour les projets de développement concernant l'application de la micro-électronique aux produits et aux procédés de fabrication;
- d) offrir à l'industrie des cours et des programmes de formation sur l'application de la micro-électronique aux produits et aux procédés de fabrication;
- e) fournir des installations où l'industrie de la région peut réaliser des projets de développement impliquant l'application de la micro-électronique aux produits et aux procédés de fabrication;
- f) assurer l'implantation de la micro-électronique dans l'industrie;
- g) fournir ou produire du matériel électronique spécialisé et du logiciel élaboré à partir d'études de projets industriels;
- h) effectuer de façon suivie les activités de recherche et de développement afin de maintenir et d'améliorer la capacité du Centre à fournir à l'industrie les services susmentionnés, en fonction des besoins courants.

RESOLUTION 05-CGV-820925

Il est proposé par Donald Durant appuyé par Hervé Belzile

"Que le Conseil des Gouverneurs approuve la création du Centre en technologie micro-électronique."

Vote unanime ADOPTE.

8.8 CUM: congés

RESOLUTION 06-CGV-820925

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Arsène Richard

"Que le Conseil des Gouverneurs entérine la décision de reporter à l'année 1983-84 le congé sabbatique déjà accordé à M. Bernard de Dormale pour l'année 1982-83."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 07-CGV-820925

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que l'Université accorde à M. Donald Violette un congé d'études d'été conformément aux dispositions du paragraphe 16.10 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 08-CGV-820925

Il est proposé par Arsène Richard appuyé par Anne-Marie Savoie

"Que le Conseil des Gouverneurs entérine la décision d'accorder à M. Hugues Roy, professeur à la Section de la Fonction publique au Centre universitaire de Moncton, un congé sans solde de deux(2) ans, soit du 1er septembre 1982 au 31 août 1984, avec une bourse d'études d'une valeur de 8 000\$ payable pendant la première année du congé."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 09-CGV-820925

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Yvon Ouellette

"Que le nom de Marielle Préfontaine soit ajouté à la liste de ceux qui reçoivent un congé sabbatique pendant l'année universitaire 1983-84. Mlle Préfontaine sera rendue le 30 juin 1983 à la fin de son mandat comme directrice de l'Ecole de nutrition et d'études familiales."

Vote unanime ADOPTE.

8.9 CUSLM: piscine semi-olympique

Selon M. Carrier, le CUSLM a reçu une offre de la Ville d'Edmundston pour construire une piscine, qui serait à la disposition de la population en général, sur un terrain appartenant à l'Université. Les dépenses seraient absorbées par la Ville d'Edmundston tandis que l'administration de l'édifice serait assumée par le CUSLM.

Les membres sont d'avis qu'un dossier soit monté afin d'en arriver à un protocole d'entente.

RESOLUTION 10-CGV-820925

Il est proposé par Bernard Valcourt appuyé par Gaétan Bossé

"Que le Conseil des Gouverneurs approuve le projet en principe, quitte à déléguer au Comité exécutif le soin de veiller aux intérêts de l'Université; rapport sera fait au Conseil des Gouverneurs."

Vote unanime ADOPTE. 8.10 CUS

M. Rioux fait état des projets d'aménagement au CUS. Il existe une possibilité de financement complémentaire pour la librairie, par le biais de "Projet de développements communautaires".

Le CUS a participé dernièrement à l'organisation d'un colloque d'importance relatif à l'industrie de la tourbe. Le Centre a soumis un document de travail à la SAR et au MEER dans lequel on demande comment le Centre pourrait répondre aux besoins identifiés lors du colloque.

A l'Education permanente, les inscriptions de l'été 1982 ont doublé. Automne 1982: il y a environ 200 étudiants de plus qu'à l'automne 1981.

9. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET REGLEMENTS (voir
Annexe A)

Le Secrétaire général explique.

Correction:

Page 6, article 2.18 se lira comme ceci:

2.18 Pour son travail de vérification, il reçoit du Registrariat une copie des dossiers des étudiants des 2e et 3e cycles inscrits dans les autres facultés ou écoles de l'Université.

RESOLUTION 11-CGV-820925

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Bernard Valcourt

"Que les modifications aux Statuts et règlements soient adoptées."

Quelques membres expriment des réticences à propos du premier paragraphe du profil de fonction du Directeur, développement. Cette réticence vise la partie consacrée à la "coordination pour l'ensemble du réseau universitaire des bureaux des Anciens et Amis de l'Université".

AMENDEMENT

RESOLUTION 12-CGV-820925

Il est proposé par Blanche Bourgeois appuyé par Arsène Richard

"Que l'adoption du nouvel article "Directeur, développement" soit reportée à la réunion de décembre 1982."

Vote unanime ADOPTE.

Proposition amendée:

"Que les modifications aux Statuts et règlements soient adoptées; que le nouvel article "Directeur, développement" soit reporté à la réunion de décembre 1982."

Vote unanime ADOPTE.

10. ANNUAIRE 82-84

Le Secrétaire général explique.

RESOLUTION 13-CGV-820925

Après discussion, il est proposé par Hervé Belzile appuyé par Paul Bourque

"Que le Conseil des Gouverneurs approuve les actes de régie interne conciliés dans l'Annuaire 82-84 aux pages 40 et 41, 80 à 82, 93 à 95, 100 et 101."

Vote unanime ADOPTE.

Selon M. Hervé Belzile, de telles questions se règlent normalement lors de l'assemblée annuelle. Officiellement, le Conseil des Gouverneurs ne tient pas d'assemblée annuelle. L'assemblée du mois d'août ou du mois de septembre tient lieu officieusement d'assemblée annuelle.

11. INSCRIPTIONS 82-83 (voir Annexe B)

Le Secrétaire général fait rapport.

Sommaire:

CUM: L'on a dépassé pour la première fois le cap des 3 000.
 CUS: La décroissance s'expliquerait par le transfert d'étudiants du BGP au CUM, et au problème de logement. Selon M. Rioux, le CUS doit déboucher, dans les meilleurs délais, sur les deuxièmes années des programmes de l'Université, lorsque possible.
 CUSLM: Légère baisse dans le nombre d'étudiants, mais l'on dépasse facilement le nombre d'étudiants projeté dans l'établissement des prévisions budgétaires.

Lorsqu'on embauche des professeurs à temps partiel pour répondre à l'augmentation dans le nombre prévu d'étudiants, Soeur Savoie se demande s'il n'y a pas là danger de porter atteinte à la qualité de l'enseignement.

En réponse, le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soutient que l'embauche à temps partiel respecte les normes et critères du Sénat.

Il est d'avis qu'il faut y aller avec prudence; il s'agit, selon lui, de garder un juste équilibre.

Citant l'exemple de la Faculté d'administration, M. Arsène Richard est d'avis qu'il faudrait augmenter le nombre de professeurs afin d'éviter le trop grand nombre d'étudiants dans certains cours de ladite Faculté.

12. ETATS FINANCIERS 81-82

En l'absence du Vice-recteur à l'administration, le Recteur fait rapport.

Page 4: Au lieu de "Augmentation" du fonds de roulement, il faut lire Diminution...

En résumé, l'état des revenus et dépenses pour l'exercice se terminant le 30 avril 1982 se solde par un excédent de 131 225\$. En 1981, l'Université avait accusé un déficit de 156 638\$.

M. Donald Durant félicite les responsables de la gestion des budgets pour leur bon travail.

RESOLUTION 14-CGV-820925

Il est proposé par Donald Durant appuyé par Hervé Belzile

"Que les Etats financiers 81-82 soient adoptés tels que présentés et modifiés."

Vote unanime ADOPTE.

13. AUTRES

13.1 Avis de motion (voir Annexe C)

RESOLUTION 15-CGV-820925

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Yvon Ouellette "Que les avis de motion soient reçus."

Vote unanime ADOPTE.

13.2 Lettre d'un professeur, adressée au Recteur

Le professeur en question s'insurge contre le fumage durant les cours. Une brève discussion s'engage sur le sujet. Au consensus, il est convenu qu'il s'agit là d'une question de régie interne. M. le Recteur verra à y donner suite.

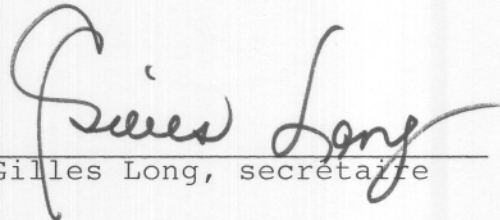
14. PROCHAINE REUNION

le samedi 4 décembre 1982 à 9h30 au Centre universitaire de Moncton. Le Recteur fait remarquer qu'on s'attend de continuer la tradition établie, soit de faire coïncider la réunion avec le dîner annuel des membres du Conseil des Gouverneurs.

15. CLOTURE La séance est levée à 12h50.

(Contresigné le

Claude Gaudreau, président



Gilles Long, secrétaire